

Recherche

Permis de conduire

Immatriculation

Services en ligne SAAQclac

Citoyens

Entreprises

Sécurité routière

Comportements et usagers

Véhicules et technologies

Espace recherche

Tarifs

Véhicules lourds

Victime d'accident

Matériel éducatif

Pour nous joindre

Documents et publications

Formulaires électroniques

Salle de presse

Foire aux questions

Qui sommes-nous?

Lois et règlements

Liens utiles



Communiqués



Bilan routier 2014 - La plus importante amélioration des huit dernières années

Québec, le 5 mai 2015. – Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, accompagné de la présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec, Mme Nathalie Tremblay, a dévoilé ce matin les données du bilan routier et les résultats financiers du Fonds d'assurance pour l'année 2014. Pour une huitième année consécutive, le Québec peut se féliciter de connaître une amélioration marquée du bilan routier ainsi que son plus bas taux de mortalité sur les routes. Le nombre de personnes décédées dans un accident de la route a diminué de 14,1 %, s'établissant à 336 décès, soit 55 de moins qu'en 2013.

Le nombre de blessés graves a par ailleurs connu une baisse considérable en 2014. En effet, on dénombre 1 573 blessés graves, soit 8,7 % de moins qu'en 2013. Le nombre de blessés légers a également diminué de 4,8 % par rapport à 2013.

« C'est avec une grande fierté que je vous présente ce bilan record. Il est le résultat d'années d'efforts investis dans la prévention et la sensibilisation, ainsi que dans le contrôle effectué par les différents corps policiers et les contrôleurs routiers. Ces actions, combinées aux améliorations en matière de sécurité apportées par les constructeurs automobiles, sauvent chaque année un grand nombre de vies », a déclaré M. Poëti.

La palme aux jeunes

Pour 2014, la palme de la plus importante amélioration revient aux 15 à 24 ans, pour lesquels le nombre de décès et de blessés a connu une baisse de 9,6 %. Depuis 2009, ce groupe d'âge a vu son nombre de décès passer de 122 à 66, soit une amélioration de 46 %.

Une amélioration chez les cyclistes

Le bilan fait état de 11 décès chez les cyclistes comparativement à 20 en 2013, soit une baisse de 45 %, et de 37,5 % par rapport à la moyenne de 2009 à 2013. « Malgré ces gains, l'augmentation du nombre de cyclistes sur nos routes doit inciter tous les conducteurs à être attentifs afin d'éviter des accidents. Nous devons continuer de sensibiliser les conducteurs et les cyclistes au partage sécuritaire du réseau routier. C'est d'ailleurs dans cette optique que la Société de l'assurance automobile du Québec a lancé hier une campagne sur le partage de la route et le respect entre les usagers », a précisé M. Poëti.

Une préoccupation à l'égard des véhicules lourds

Pour l'année 2014, on constate une augmentation du nombre de décès survenus dans des accidents impliquant un camion lourd ou un tracteur routier. En effet, le nombre de personnes décédées dans un accident impliquant ce type de véhicules est passé de 64 en 2013 à 75 en 2014, soit une augmentation de 17 %. Cette situation préoccupe la Société de l'assurance automobile du Québec, qui amorcera sous peu des activités de sensibilisation concernant les angles morts. Au printemps, ces actions auront pour objectif d'informer les usagers de la route quant aux risques que posent les angles morts des véhicules lourds.

Des résultats financiers dépassant les objectifs

Encore cette année, le régime public d'assurance automobile du Québec bénéficie de l'amélioration du bilan routier.

En effet, le Fonds a dégagé un surplus de quelque 745 millions de dollars et le taux de capitalisation du régime d'assurance automobile atteint maintenant 116 %. Ainsi, la situation financière du régime d'assurance s'avère encore plus solide à long terme pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations envers les personnes accidentées.

Grâce à un effort collectif sans précédent, la Société a pu proposer une baisse des contributions d'assurance pour les années 2016-2018. La presque totalité des conducteurs et propriétaires de véhicules constateront des réductions pouvant aller jusqu'à 35 %, une épargne annuelle de 394 millions de dollars dont 75 % est attribuable à l'amélioration du bilan routier.

« Il importe ici de mentionner la contribution de tous nos partenaires avec qui nous travaillons en concertation dans l'objectif commun de toujours faire progresser la sécurité routière », a souligné la présidente et chef de la direction de la Société.

- 30 -

[Retour](#) [Haut de la page](#)

Dernière modification : 2012-10-11

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Nous joindre](#) | [Portail Québec](#)

[Accessibilité](#) | [Accès à l'information](#) | [Déclaration de services aux citoyens](#)
[Politique de confidentialité](#) | [Politique éditoriale sur les médias sociaux](#) | [Politique linguistique](#)



© Gouvernement du Québec, 2002